

SAAP
H/F - CDI - 1ETP

JURISTE

En étroite collaboration avec le cadre technique du service juridique, vous aurez pour principales missions :

- ⊗ A la demande du cadre technique être en soutien juridique dans le traitement des dossiers des personnes protégées sous mesure de protection.
- ⊗ Rechercher les informations juridiques
- ⊗ Assurer les échanges avec les partenaires externes (avocats, notaires...)
- ⊗ Prendre en charge et suivre les mesures ad hoc.

Formation exigée : licence ou Master 1 - CNC MJPM obligatoire

Doté d'un bon sens relationnel, vous êtes adaptable et rapidement opérationnel(le). Professionnel(le) averti(e), vous êtes reconnu (e) pour votre rigueur, votre organisation et votre esprit de synthèse et d'analyse. Vous faites preuve d'autonomie, d'esprit d'équipe et de curiosité intellectuelle.

Compétences requises :

Le MJPM/Juriste doit connaître parfaitement le domaine juridique relatif à la protection des majeurs et au droit privé.

- Sens de la rigueur et de l'organisation indispensable
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en réseau partenarial
- Connaissance et pratique de l'outil informatique
- Connaissance de l'Aide Sociale en faveur des personnes âgées et handicapées.

Rigueur et discrétion indispensables.

Permis B obligatoire, des déplacements sont à prévoir.

POSTE A POURVOIR LE 01/03/2019
Convention Collective de 1966

Candidatures à adresser avant le 22/02/2019 à :

Madame la Directrice
STAAP
Rue Chardin
CS 40058
62001 ARRAS

aaparras@vieactive.asso.fr